

Service du greffe

Division des élections, du soutien aux commissions et de la réglementation
275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134
Montréal (Québec) H2Y 1C6

Commission permanente sur l'examen des contrats

La commission :

Présidente

*Mme Émilie Thuillier
Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville*

Vice-présidente

*Mme Karine Boivin Roy
Arrondissement de Mercier – Hochelaga-
Maisonneuve*

Membres

*M. Richard Celzi
Arrondissement de Mercier – Hochelaga-
Maisonneuve*

*Mme Marie Cinq-Mars
Arrondissement d'Outremont*

*M. Richard Deschamps
Arrondissement de LaSalle*

*M. Marc-André Gadoury
Arrondissement de Rosemont – La Petite-
Patrie*

*M. Manuel Guedes
Arrondissement de Rivière-des-Prairies –
Pointe-aux-Trembles*

*Mme Louise Mainville
Arrondissement du Plateau Mont-Royal*

*Mme Lili-Anne Tremblay
Arrondissement de Saint-Léonard*

Le 18 avril 2016

**Rapport d'examen de la conformité du processus
d'appel d'offres - Mandat SMCE166765008**

Accorder un contrat à Roxboro Excavation inc. pour la reconstruction de la chaussée, travaux de drainage, remplacement des conduites d'aqueduc, des branchements d'aqueduc et d'égouts, bordures, trottoirs, pavage et travaux connexes sur les rues Laurin (au sud du boulevard Gouin ouest), Hortie (au sud du boulevard Gouin ouest) et Olympia dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro - Dépense totale de 3 244 857,59 \$, taxes incluses (contrat 3 061 186,41 \$ + incidences 183 671,18 \$) - Appel d'offres public ST-16-05 (12 soumissionnaires)

(ORIGINAL SIGNÉ)

(ORIGINAL SIGNÉ)

Émilie Thuillier
Présidente

Pierre G. Laporte
Secrétaire recherchiste

Introduction

La Commission permanente sur l'examen des contrats s'assure de la conformité du processus d'appel d'offres à l'égard des contrats qui lui sont soumis et en fait état aux instances compétentes, avant l'octroi. Cette commission peut également proposer, le cas échéant, des améliorations au processus.

Les modalités de fonctionnement de la commission sont prévues dans le *Règlement sur la Commission municipale sur l'examen des contrats* (11-007) et le *Règlement sur la Commission d'agglomération sur l'examen des contrats* (RCG 11-008).

Les contrats examinés par la commission doivent répondre à certains critères fixés par les conseils. Ceux-ci ont fait l'objet de résolutions du conseil municipal (CM11 0202) et du conseil d'agglomération (CG11 0082).

Mandat SMCE166765008

Accorder un contrat à Roxboro Excavation inc. pour la reconstruction de la chaussée, travaux de drainage, remplacement des conduites d'aqueduc, des branchements d'aqueduc et d'égouts, bordures, trottoirs, pavage et travaux connexes sur les rues Laurin (au sud du boulevard Gouin ouest), Hortie (au sud du boulevard Gouin ouest) et Olympia dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro - Dépense totale de 3 244 857,59 \$, taxes incluses (contrat 3 061 186,41 \$ + incidences 183 671,18 \$) - Appel d'offres public ST-16-05 (12 soumissionnaires)

À sa séance du 30 mars 2016, le comité exécutif a mandaté la Commission permanente sur l'examen des contrats d'étudier le présent contrat. Ce dossier répondait au critère suivant :

- *Contrat d'exécution de travaux d'une valeur de plus de 2 M\$ présentant un écart de plus de 20 % entre l'estimation effectuée pendant le processus d'appel d'offres et la soumission de l'adjudicataire*

Le 6 avril 2016, les membres de la commission se sont réunis lors d'une séance de travail afin d'étudier la conformité du processus d'appel d'offres relativement au mandat confié. Des représentants de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro ont répondu aux questions des membres de la Commission.

Les membres de la Commission ont soulevé diverses questions sur le processus d'appel d'offres dans ce dossier. Ils ont bien compris que l'estimation du coût des travaux a été basée sur la moyenne des prix unitaires des contrats similaires octroyés en 2015 par l'arrondissement. Ils ont aussi compris que l'arrondissement, pouvant compter sur une équipe de conception de projets, n'avait pas besoin de recourir à des ressources externes à ce chapitre.

Enfin, les membres ont reconnu que les hypothèses de l'arrondissement pour expliquer les écarts de prix entre l'estimation et le prix de l'adjudicataire proposé étaient tout à fait plausibles.

Conclusion

À l'issue de ses travaux, la Commission permanente sur l'examen des contrats remercie les représentants de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro pour leurs interventions au cours de la séance de travail de la commission. La commission adresse la conclusion suivante au conseil municipal:

Considérant que le dossier soumis à l'examen répond aux critères établis par le conseil municipal à savoir :

- *Contrat d'exécution de travaux d'une valeur de plus de 2 M\$ présentant un écart de plus de 20 % entre l'estimation effectuée pendant le processus d'appel d'offres et la soumission de l'adjudicataire*

Considérant les renseignements qui ont été soumis aux membres de la commission;

Considérant les nombreuses questions adressées par les membres de la commission aux responsables du dossier;

Considérant l'analyse approfondie faite par les membres de la commission sur les nombreux aspects liés à ce dossier;

À l'égard du mandat SMCE166765008 qui lui a été confié, la Commission permanente sur l'examen des contrats constate, à l'unanimité, la conformité du processus tenu dans le cadre de ce dossier.